

Expressions des groupes du 15 Juillet 2026

Tribune de la majorité

« Ensemble, Cultivons demain »

Le projet de territoire porté par l'Ascenseur Valléen franchit aujourd'hui une étape importante. Les conditions sont désormais réunies pour envisager concrètement la réalisation de cette infrastructure majeure au service du territoire : des solutions techniques éprouvées et surtout des perspectives de financement exceptionnelles liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030, qui permettent d'en assurer la soutenabilité économique.

Bien plus qu'un équipement de transport, il s'inscrit dans une vision globale de développement harmonieux, conciliant attractivité économique, transition écologique et qualité de vie.

Cette nouvelle étape s'accompagnera à la rentrée, d'une large concertation publique sous l'égide des garants de la Commission Nationale du Débat Public. Ce dispositif indépendant garantit la possibilité de s'informer, de comprendre et de faire entendre sa voix. À travers des ateliers thématiques et des réunions, chacun contribuera à enrichir le projet : horaires, mobilités connectées ou encore mesures d'accompagnement pour préserver l'équilibre de la vallée. En parallèle, notre collectivité réaffirme son engagement en faveur du logement permanent, accessible au plus grand nombre, afin de répondre durablement aux besoins des habitants.

Passées les étapes essentielles de concertation et d'enquête d'utilité publique, le projet attendra la sécurisation des coûts de construction pour que les conseils municipaux se prononcent définitivement sur sa réalisation début 2027.

Tribune de la minorité

« Montagne d'avenir »

Le conseil municipal ne sera plus mensuel. Voilà l'idée de la majorité en ce début de mandat. On aurait pu s'attendre à des décisions impactant le fond de nos enjeux communs : le logement, la gentrification, l'environnement, l'adaptation, la transition... Non, la majorité s'attelle à la forme.

C'est légal, mais c'est une honte pour notre démocratie locale.

Cette décision, qui ne faisait absolument pas partie de leur programme électoral, est un frein au fait de pouvoir débattre et discuter de la vie de la cité, et de nos problématiques.

Le bénéfice pour nos habitants ? Et bien aucun, vous repasserez... Cette règle n'est pas faite pour vous. Elle est faite pour alléger les emplois du temps !

Un maire à mi-temps, et maintenant 6 conseils par an.

Parce que ce n'était pas suffisant pour que nous posions moins de questions : les commissions de travail sont dorénavant réduites à la confidentialité, au secret.

On ne peut plus ni vous en parler, ni questionner monsieur le maire lors des traditionnelles questions orales à partir du moment où on a évoqué en commission les sujets en question. Autant dire tous les sujets...

Débattre, s'il est encore nécessaire de le rappeler, c'est sain pour notre devenir commun.

En négligeant la pluralité, et en nous considérant comme une opposition à faire taire, la majorité a donné le ton, et vous prive tous, pour 7 ans, du débat démocratique local.

Nous appelons de nos vœux au courage d'avouer qu'elle s'est trompée, et à la revoyure de ces décisions.